

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
194^e année
2 août 2018
n° 29 / 7786^e
pages 1593 à 1640



CHRONIQUE / Vente

La protection moderne du candidat à l'acquisition immobilière
> *Virginie Pezzella* 1603

ÉDITORIAL

1593 Les mots, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 1596 Protection du secret des affaires : validation de la loi
- 1598 Violences sexuelles et sexistes : accord entre l'Assemblée nationale et le Sénat
- 1600 Enseignement supérieur (universités) : suspension d'un professeur accusé de harcèlement

POINT DE VUE

- 1601 Acquittement de Jean-Pierre Bemba : un tournant dans la jeune histoire de la Cour pénale internationale?, *Ghislain Poissonnier*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1611 **Panorama** : Procédure pénale, *Jean Pradel*
- 1624 **Notes** : La consécration de l'inopposabilité des exceptions en matière de délégation, *note sous Civ. 3^e, 7 juin 2018, Jean-Denis Pellier*
- 1628 Précisions utiles sur le droit régissant le prélèvement, *note sous Com. 24 mai 2018, Jérôme Lasserre Capdeville*
- 1632 Interdiction de promotion en faveur du tabac : articulation avec la liberté d'expression, *note sous Crim. 15 mai 2018, Lyn François*
- 1635 L'annulation d'une sentence arbitrale sur le fondement d'une loi de police étrangère, *note sous Paris, 16 janv. 2018, Mathias Audit*

ENTRETIEN

- 1640 Charly Berthet - Vers une politique de l'intelligence artificielle ?

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 4064 53 66
Fax 01 4064 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 01 40 92 20 85 - Fax: 01 40 64 89 92

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Août 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarnat



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

1593 Les mots

ACTUALITÉS

1596

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Protection du secret des affaires:
validation de la loi

Propriété intellectuelle

INA (régime dérogatoire): renvoi d'une
question préjudicielle à la CJUE,
Civ. 1^{re}, 11 juill. 2018

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen (exécution): contrôle
des conditions de détention,
CJUE 25 juill. 2018

Mandat d'arrêt européen (exécution):
deuxième mandat visant la même personne,
CJUE 25 juill. 2018

1598

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

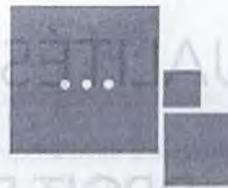
Violences sexuelles et sexistes: accord entre
l'Assemblée nationale et le Sénat

1600

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Enseignement supérieur (universités):
suspension d'un professeur accusé de
harcèlement, CE 18 juill. 2018



POINT DE VUE

1601

Acquittement de Jean-Pierre Bemba: un tournant dans la jeune histoire de la Cour pénale internationale?
par Ghislain Poissonnier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1603

La protection moderne du candidat à l'acquisition immobilière
par Virginie Pezzella

PANORAMA

1611

Procédure pénale
juillet 2017 - juillet 2018
par Jean Pradel

**Le prochain numéro du Recueil
paraîtra le 6 septembre 2018**

NOTES

1624

La consécration de l'inopposabilité des exceptions en matière de délégation, *note sous Civ. 3^e, 7 juin 2018*
par Jean-Denis Pellier

1628

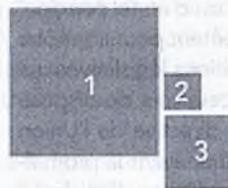
Précisions utiles sur le droit régissant le prélèvement,
note sous Com., 24 mai 2018
par Jérôme Lasserre Capdeville

1632

Interdiction de promotion en faveur du tabac: articulation avec la liberté d'expression,
note sous Crim. 15 mai 2018
par Lyn François

1635

L'annulation d'une sentence arbitrale sur le fondement d'une loi de police étrangère,
note sous Paris, 16 janv. 2018
par Mathias Audit



ENTRETIEN

1640

Charly Berthet
Vers une politique de l'intelligence artificielle?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr.